

Quatre couleurs pour quatre niveaux de vigilance météorologique en métropole

La vigilance météorologique est conçue de manière à informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux en métropole. Elle vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique particulière et à faire connaître les précautions à prendre pour se protéger.

Les principaux phénomènes concernés :

- vents violents
- orages
- fortes précipitations
- neige, verglas et grand froid

La graduation du niveau de vigilance :

- **Niveau 4 (ROUGE)** : une vigilance absolue s'impose, des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.

Une procédure d'alerte est envoyée par la DSDEN 34 par courriel, et/ou par téléphone, et/ou par sms. Une information sur le site de la DSDEN 34 est consultable.

Il convient de se tenir régulièrement au courant de l'évolution de la situation et de respecter impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics selon les procédures décrites dans la fiche dédiée.

- **Niveau 3 (ORANGE)** : une très grande vigilance est requise, des phénomènes météorologiques sont prévus ; suivre les conseils émis par les pouvoirs publics.

Pas de mesure spécifique générale à prendre sauf avis donné par la DSDEN 34.

- **Niveaux 1 et 2 (VERT et JAUNE)** : ils ne font pas l'objet d'un état de pré-alerte.

Aucune information n'est donnée par la DSDEN 34.

Ressource :

La vigilance météorologique émise par Météo-France est accessible sur le site de Météo-France à l'adresse <http://www.meteofrance.com> et relayée par la radio **FRANCE BLEU Hérault** (partenaire privilégié avec la préfecture) dont voici les fréquences :

Bédarieux : 103.1 FM

Béziers : 103.7 FM

Cessenon-sur-Orb : 104 FM

Ganges : 101.9 FM

Graissessac : 103.4 FM

La Salvetat-sur-Agout : 100.2 FM

Lodève : 103.6 FM

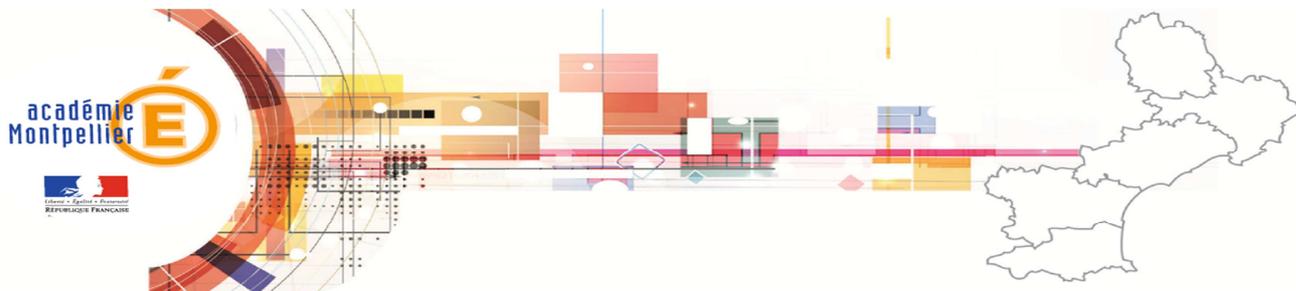
Montpellier (34) : 100.6 FM ou 101.1 FM

Olarques : 105.3 FM

Saint-Pons-de-Mauchiens : 102.2 FM

Saint-Pons-de-Thomières : 102.2 FM

Sète : 102 FM



Quatre couleurs pour quatre niveaux de vigilance crues

La vigilance « crues » permet de prévenir les autorités et le public qu'il existe un risque de crues dans les 24 heures à venir, plus ou moins important selon la couleur de vigilance. En cela, elle est cohérente avec le dispositif de vigilance météorologique mis en place par Météo-France depuis 2001.

La vigilance est aussi accompagnée d'informations complémentaires :

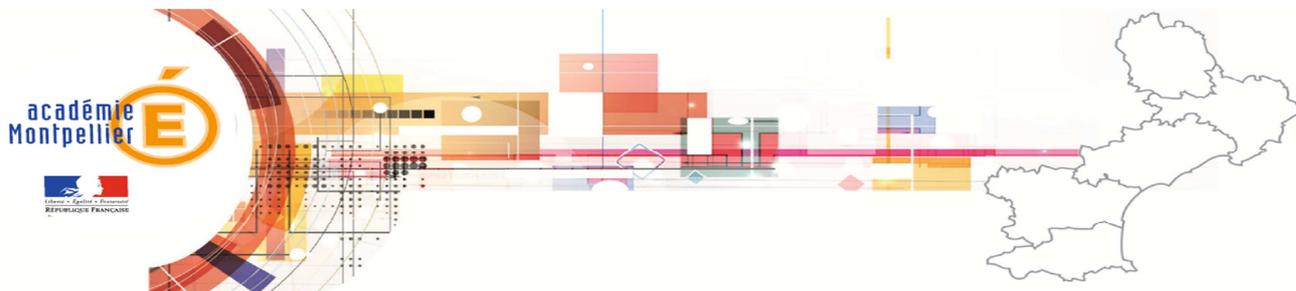
- les niveaux d'eau et les débits des cours d'eau observés en temps réel sur près de 1500 points de mesure télétransmis, ainsi que leurs variations au cours des derniers jours et des dernières heures,
- des informations sur les évolutions prévues de niveaux d'eau et de débit, de façon de plus en plus systématique et pour des échéances pouvant aller au-delà de 24 heures.

La graduation du niveau de vigilance :

- **Niveau 4 (ROUGE)** : risque de crue majeure, une vigilance absolue s'impose
Une procédure d'alerte est envoyée par la DSDEN 34 par courriel, et/ou par téléphone, et/ou par sms. Une information sur le site de la DSDEN 34 est consultable.
Il convient de se tenir régulièrement au courant de l'évolution de la situation et de respecter impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics selon les procédures décrites dans la fiche dédiée.
- **Niveau 3 (ORANGE)** : risque de crue génératrice de débordements importants, une très grande vigilance est requise, suivre les conseils émis par les pouvoirs publics.
Pas de mesure spécifique générale à prendre sauf avis donné par la DSDEN 34.
- **Niveaux 1 et 2 (VERT et JAUNE)** : risque de crue génératrice de débordements où pas de vigilance particulière requise, ils ne font pas l'objet d'un état de pré-alerte.
Aucune information n'est donnée par la DSDEN 34.

Ressources :

La vigilance météorologique émise par le service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations sur le risque de crues du Ministère de la Transition écologique et solidaire et de Météo-France est accessible sur le site <https://www.vigicrues.gouv.fr> (Rhône-Méditerranée / Méditerranée Ouest) et relayée par la radio **FRANCE BLEU Hérault**.



VIGILANCE et ALERTE

LA PREVENTION

La vigilance météorologique ou crues

La Vigilance est un état de veille, de suivi, basé sur une prévision. Elle vise à attirer l'attention du public et des autorités compétentes sur l'occurrence probable de phénomènes potentiellement dangereux sur une zone donnée. Disposant ainsi de la même information, les autorités peuvent activer, si besoin, les procédures d'alerte et les citoyens peuvent se préparer à affronter les phénomènes prévus.

Elle est déclenchée à l'initiative de **Météo-France**.

L'ACTION

L'alerte météorologique ou crues

L'Alerte des populations est la diffusion par les autorités d'un signal avertissant les individus d'un danger imminent ou en train de produire ses effets, susceptible de porter atteinte à leur intégrité physique.

Elle vise à appeler les populations à adopter un comportement réflexe de sauvegarde (mise en sécurité simple et immédiate, évacuation ou refuge dans un bâtiment).

Contrairement à la vigilance, elle est déclenchée à l'initiative du **préfet** qui peut prendre une décision de fermeture des écoles et des établissements scolaires.

Des actions de secours peuvent être entreprises sans que l'alerte ne soit déclenchée. Les interventions sont alors gérées localement par les services de secours et les maires, et non dans le cadre d'un dispositif plus large de gestion de crise.